

# La valeur d'un diplôme : éducation, emploi et gains au Canada

## Le débat :

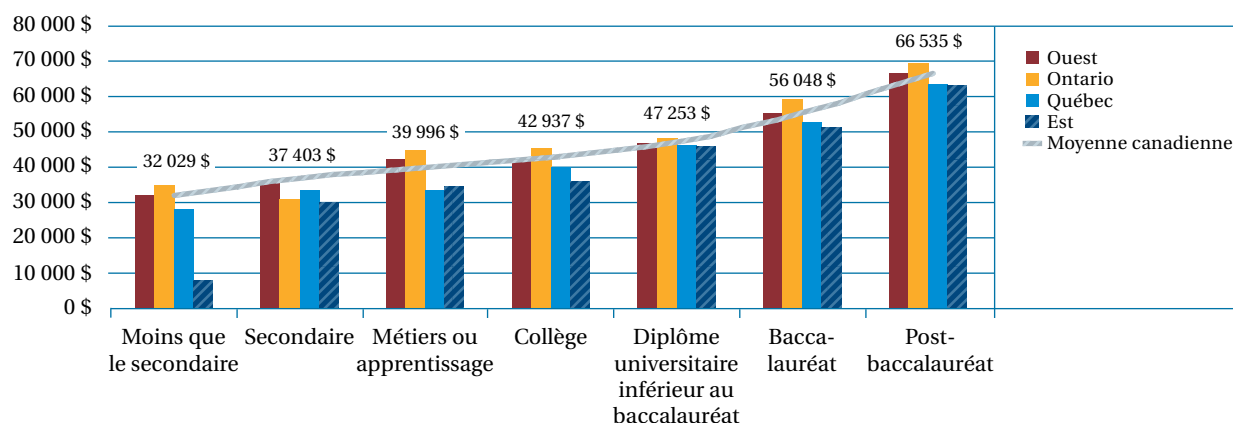
Afin de contrer le mythe récurrent selon lequel les études postsecondaires sont surévaluées, nous fournissons une mise à jour des données sur les avantages d'un diplôme collégial ou universitaire en montrant que les gains des diplômés des études postsecondaires ont augmenté plus que le coût de la vie entre 2000 et 2007. Nous démontrons que les gains salariaux, qui illustrent l'écart entre les personnes qui ont un niveau d'éducation plus élevé et celles qui ont un niveau d'éducation moins élevé, ont continué d'augmenter depuis 1980. Cela s'est produit au cours d'une période de croissance importante dans la population des diplômés du postsecondaire au Canada. La valeur d'une attestation d'études postsecondaires a augmenté à un rythme plus rapide que la part de la population poursuivant une forme quelconque d'études supérieures. En d'autres termes, la valeur des diplômes

s'est accrue même si ces derniers sont devenus moins rares. Finalement, nous démontrons que les études postsecondaires bénéficient non seulement à la personne, mais également à la société canadienne dans son ensemble.

## Faits saillants :

- Les travailleurs canadiens n'ayant pas de diplôme d'études secondaires sont deux fois et demie plus susceptibles d'être sans emploi que ceux qui détiennent un baccalauréat. Dans le cas des peuples autochtones, le rapport s'élève à trois fois et demie.
- En 2005, un détenteur de baccalauréat gagnait 18 000 \$ de plus par année qu'un diplômé du secondaire; un diplômé de l'université qui détient un diplôme de deuxième ou de troisième cycle gagnait 29 000 \$ de plus qu'un diplômé du secondaire.

Figure 1 : Gains médians en 2005 pour les travailleurs à plein temps toute l'année âgés de 25 à 64 ans selon le niveau d'éducation et la région



- Sur 40 ans, un diplômé du collégial gagnera 394 000 \$ de plus qu'un diplômé du secondaire, et un détenteur de baccalauréat gagnera 745 800 \$ de plus.
- Les diplômés du postsecondaire payent la plus grosse part des impôts au Canada et ils reçoivent une partie relativement petite des transferts gouvernementaux.
- En 2006, les détenteurs de diplômes universitaires, qui représentent 22 % de la population, ont payé 41 % des impôts perçus, mais n'ont reçu que 14 % des transferts gouvernementaux.

## Découvertes :

Ce chapitre reprend les dernières données sur l'éducation et les revenus extraites du recensement 2006 et de l'Enquête nationale auprès des diplômés, publié récemment.

## Mythe : Un accès plus facile diminue la qualité

Ce chapitre vient à l'encontre de l'idée selon laquelle nous incitons trop de jeunes peu motivés et mal préparés à poursuivre leurs études et qu'en conséquence, les universités ont dû s'adapter en abaissant leurs critères de sélection. Certains observateurs se sont récemment inquiétés de ce que la masse de la population était désormais poussées vers l'université, une idée qui semble non fondée lorsqu'on sait que le taux de diplomation à l'université chez les 25-34 ans n'est que de 23 %. Cette crainte trahit une sous-esti-

mation du potentiel des personnes ainsi qu'une vision limitée de ce que devrait viser le système d'éducation postsecondaire. Les auteurs du présent chapitre sont plus enclins à partager les vues de Ben Levin, qui, dans un récent rapport remis au gouvernement du Manitoba écrivait que « la recherche et l'expérience nous disent que les gens sont capables de plus que ce que nous pensons; que lorsque nous élargissons notre perception de ce que les gens peuvent faire, bon nombre s'élèveront jusqu'au nouveau niveau... En bref, l'histoire nous dit que nous avons sous-estimé le nombre de personnes qui peuvent atteindre des niveaux élevés d'éducation. »

Il est possible que l'idée que l'accès élargi érode nécessairement la qualité dans les établissements d'enseignement postsecondaire ne soit pas tant un mythe qu'une prophétie auto-réalisée. Si les enseignants présument qu'aucun autre résultat n'est possible, ils ne prendront pas les mesures nécessaires pour garantir que les étudiants issus de tous les milieux ont la possibilité de réussir leurs études. Il n'existe aucune raison pour que l'accès et l'excellence ne puissent être gérés comme deux côtés de la même médaille de façon à ce que nos efforts pour favoriser l'excellence nous mènent à ouvrir l'accès aux études supérieures aux étudiants issus d'une plus vaste gamme de milieux et que les politiques pour favoriser l'accès comprennent des mesures conçues pour favoriser la réussite scolaire.

En fin de compte, notre argument est le suivant : ce n'est pas l'élargissement de l'accès en soi qui menace la qualité des études postsecondaires, mais plutôt les réflexions douteuses qui mènent certains à croire que notre société doit choisir entre deux buts, soit l'élargissement de l'accès ou l'excellence, mais qu'elle ne peut les poursuivre tous les deux.

Figure 2 : Gains salariaux d'un diplômé du secondaire sur 40 ans, selon la région

